

**Visite du Conseil Economique, Social et Environnemental au Palais d'Iéna**

**Le Lundi 2 Juin à 13H50**



Venez découvrir le Palais d'Iéna, l'un des chefs-d'oeuvre de l'architecte Auguste Perret, construit en 1937, siège du Conseil économique, social et environnemental, troisième assemblée de la République. Le palais d'Iéna est un bâtiment du 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris construit par l'architecte Auguste Perret en 1937. Ayant accueilli de 1939 à 1955 le musée national des Travaux publics, il est depuis 1960 le siège du Conseil économique, social et environnemental et de la Chambre de commerce internationale.

Le palais d'Iéna abrite un hémicycle de trois cents places couvert d'une double coupole. Le hall présente un monumental escalier suspendu en fer à cheval. Avec le palais de Tokyo et le palais de Chaillot, il est l'un des trois édifices permanents résultant de l'Exposition universelle de 1937. Le CESE représente les organisations de la société civile (entreprises, syndicats, associations...) et a pour fonction de conseiller le Gouvernement et le Parlement. Elle permet d'associer les citoyens à la vie démocratique. La visite alternera ainsi entre découverte d'une architecture d'exception et présentation d'une grande institution républicaine.



**RDV 13H45** : Rendez-vous dans l'entrée du Palais d'Iéna, 9 Place de Iéné Paris 16<sup>ième</sup> - Métro : Ligne 9 Station Iéna. **Les visiteurs doivent se munir d'une pièce d'identité** (CNI ou passeport) pour pouvoir accéder au Palais (liste nom et prénom à communiquer avant la visite).

Les inscriptions sont enregistrées par mail [fcnp4.chaigneau@free.fr](mailto:fcnp4.chaigneau@free.fr) dans l'ordre de leur arrivée.

**M. François CHAIGNEAU : 07 49 90 48 76**

RESERVATION - Association des Retraités du CEA – Section DAM/Île de France

M .....Membre N° ..... Réserve ..... Place/s pour la visite du CESE et verse la somme de ..... par chèque à l'ordre de l'ARCEA/DIF

(8€ par personne) ou par virement sur le compte Crédit Mutuel de l'ARCEA/DIF

**Merci d'indiquer au dos de votre chèque ou dans le virement l'intitulé de la visite (CESE).  
Acceptation ou refus seront donnés par mail.**

Nombre des participants ..... Votre numéro de téléphone (indispensable) .....

Date ..... Signature

**Partie à nous retourner à l'adresse ci-dessous le plus rapidement possible au plus tard pour le  
26 mai 2025 (Confirmer par mail avant d'envoyer l'inscription)**

ARCEA/DIF – Bruyères le Châtel – 91297 ARPAJON Cedex